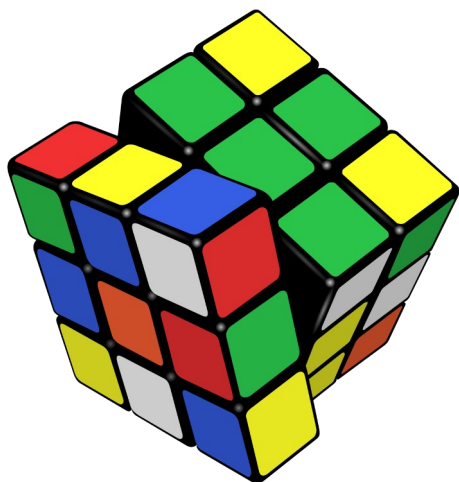


Jeudi 30 janvier 2025

Journée des Talents

Catégorie Speed Cubing (sans inscription)



Concours de **résolution de Rubik's Cube**. Le/La plus rapide remporte la manche jusqu'à désigner un(e) gagnant(e) !

Pour participer, il n'est pas nécessaire de s'inscrire. En revanche, il faut venir avec son propre Rubik's Cube. Concours dans la cour entre **12h20 et 12h45** !

Catégorie Littérature (sans inscription)

Concours de rédaction de fiction

Pour participer, il n'est pas nécessaire de s'inscrire. Votre rédaction doit répondre au thème.

Pour participer, il faut noter son prénom, son nom et sa classe sur sa rédaction, qui doit être écrite à la main. Votre rédaction doit être **déposée en salle des professeurs avant 12h20**. Le jury (composé des adultes du collège) lira toutes les œuvres au cours de la journée. Vous pourrez récupérer vos rédactions à la fin de la journée lors de la remise des prix.



Thème – Édition 2025

Raconte ton passage à l'émission
La France a un incroyable Talent !

Jeudi 30 janvier 2025

Journée des Talents

Catégorie Arts plastiques (sans inscription)

Concours de **création**. Toutes les réalisations et techniques sont acceptées (couture, papier mâché, crochet, sculpture, céramique...).

Pour participer, il faut noter son prénom, son nom et sa classe sur sa création (par exemple sur une étiquette) et la déposer **en salle des professeurs avant 12h20**. Le jury regardera toutes les créations au cours de la journée.

Les créations seront exposées dans le forum pendant que les différents jurys se réunissent pour délibérer. Vous pourrez récupérer vos créations à la fin de la journée lors de la remise des prix.



Catégorie Dessin en temps limité (sur inscription)

Attention : Les élèves doivent apporter leur propre matériel de dessin.

Uniquement sur inscription. Les élèves inscrits doivent réaliser un dessin en temps limité avec un thème donné en début d'heure. Vous avez ensuite 55 minutes ! La salle sera donnée le 30 janvier. Faites attention à l'affichage dans le forum. Le concours aura lieu en **S3 (14h50/15h45)**.

Comment s'inscrire ?

Pour vous inscrire, vous devez demander la fiche d'inscription/d'autorisation à votre professeur principal, la faire compléter et signer par vos parents, puis la rendre à votre professeur principal avant mardi 28 janvier à 16h45.

Les élèves inscrits seront autorisés à s'absenter exceptionnellement de cours pour assister à l'heure de l'épreuve dans laquelle ils se sont inscrits. Ils devront s'engager à rattraper les cours manqués. Une évaluation est prioritaire sur une participation à la Journée des Talents.

Jeudi 30 janvier 2025 - Journée des Talents

Catégorie Spectacle (sur inscription)

Uniquement sur inscription. Concours dans le **forum**. Le passage est limité à **5 minutes maximum** par personne ou groupe. Les élèves attendant leur tour assistent aux autres prestations sur l'heure sur laquelle ils passent. Concours en **S3 (14h50/15h45) et/ou S4 (15h50/16h45)**.

Il existe trois sous-catégories (et donc prix) : Théâtre/Humour, Sport/Danse et Spectacle artistique. Attention à bien cocher votre choix sur la fiche d'inscription.

Le planning de passage sera annoncé **jeudi 30 janvier**. Consultez bien l'affichage dans le forum.

Catégorie Musique (sur inscription)

Uniquement sur inscription. **Audition/Concert** dans la **salle de musique (salle 113)**. Le passage est limité à **5 minutes maximum** par personne ou groupe. Concours en **S4 (15h50/16h45)**.

Il est possible de laisser son instrument dans le bureau de Mme FLORIN et de venir le récupérer avant le concours. Si Mme FLORIN n'est pas dans son bureau, vous pouvez demander au bureau de la Vie Scolaire. Pensez bien à ajouter une étiquette avec votre prénom, votre nom et votre classe sur le sac ou la mallette de votre instrument. Le **piano** de la salle de musique est disponible pour les pianistes.

Comment s'inscrire ?

Pour vous inscrire, vous devez demander la fiche d'inscription/d'autorisation à votre professeur principal, la faire compléter et signer par vos parents, puis la rendre à votre professeur principal avant mardi 28 janvier à 16h45.

Les élèves inscrits seront autorisés à s'absenter exceptionnellement de cours pour assister à l'heure de l'épreuve dans laquelle ils se sont inscrits. Ils devront s'engager à rattraper les cours manqués. Une évaluation est prioritaire sur une participation à la Journée des Talents.